

Cet ouvrage se propose d'étudier le corps des administrateurs de commune mixte en Algérie, devenus par la suite administrateurs des services civils. Peu nombreux, ces fonctionnaires ont eu la lourde tâche de gérer la plus grande partie du territoire algérien et de sa population. Outre les fonctions de "maire" et d' "adjoints municipaux" de leur commune, ils ont dû également y assurer, selon les périodes, les rôles d'officier de police judiciaire, de juge et d'animateur de leur développement économique, agricole dans un premier temps puis également industriel. Ils furent en outre parfois appelés à servir dans les bureaux du Gouvernement général de l'Algérie ou de l'administration préfectorale ou à assurer la charge d'officier du Ministère public auprès des tribunaux répressifs indigènes.

Le volume 1 décrit le parcours individuel de chacun d'entre eux dans les divers postes occupés, qu'ils aient appartenu à ce corps ou qu'ils y aient été rattachés, de la nomination du premier administrateur en 1873 au départ du dernier en 1962.

Le volume 2 reconstitue la succession chronologique, poste par poste, des administrateurs affectés dans chaque commune depuis la création de Palestro, le 26 décembre 1872 à la suppression d' Aïn-Seffra le 31 mars 1959.

Conservateur en chef du patrimoine, André BROCHIER a terminé sa carrière aux Archives nationales d'outre-mer d'Aix-en-Provence où il était en charge des fonds de l'Algérie.